

Conseil économique et social

RECTIFICATIF

Réf.: No de vente F.93.I.23 (E/CONF.85/3)

17 décembre 1993 New York

SIXIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES

New York, 25 août-3 septembre 1992

Vol. I. Rapport de la Conférence

Chapitre III, résolution 12

Remplacer le paragraphe du dispositif par le texte suivant :

 $\underline{\textit{Recommande}} \ \, \text{que le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms} \\ \, \text{g\'eographiques} :$

- a) <u>Prenne note</u> des méthodes de travail mises en place, en ce qui concerne la toponymie antarctique, par le Groupe de travail sur l'information géodésique et géographique du Comité scientifique de recherche antarctique;
- b) <u>Etablisse</u> des liaisons avec le Comité en vue de promouvoir entre les deux organes une communication dans le cadre de laquelle le Comité présentera périodiquement au Groupe d'experts un rapport écrit sur ses activités.

E/CONF.85/3/Corr.1